

[513_{v3}] Taralay Impression HOP

sous Avis Technique 12/23-1825_V2 et 12/23-1826_V2

CONDITIONS

SUPPORTS

ACCESSOIRES

MISE EN ŒUVRE

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

Ce principe de mise en œuvre concerne les Taralay Impression HOP en versions Compact et Acoustique.

CONDITIONS DE POSE

PLANÉITÉ DU SUPPORT	< 5 mm sous la règle de 2 m et < 2 mm sous le réglet de 20 cm	Support plan, propre, sain, sec et solide
STOCKAGE DU REVÊTEMENT	Sur support sec dans des locaux clos et aérés	Acclimatation sur le lieu de pose 24h avant sa mise en œuvre
TEMPÉRATURE DE POSE	10°C < T° support < 30°C 10°C < T° ambiante < 30°C	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée). La température du support doit être supérieure de 3°C au point de rosée.
MISE EN SERVICE	Immédiate après la pose	

CONDITIONS D'USAGE

TEMPÉRATURE D'USAGE	10°C < T < 30°C	
CHARGES STATIQUES	< 30 kg/cm ²	Proscrire les embouts caoutchouc. Utiliser des embouts plats (non coniques), sans motif et adaptés au PVC. Protéger les pieds de mobilier. Le mobilier lourd, mobile ou vibrant doit être disposé sur un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.

SOLS BÂTIMENT

[513_{v3}] Taralay Impression HOP

CONDITIONS

SUPPORTS

ACCESSOIRES

MISE EN ŒUVRE

SUPPORT

CONDITIONS

Pour la pose de ce revêtement

Support maçonné (dalle ou sol, béton, chape ciment, chape anhydrite...)	✓	Non soumis à reprise d'humidité, sinon appliquer une barrière anti-remontées d'humidité (résine époxy). Au moment de la pose ≤ 4% CCM (80% RH) et ≤ 0,5 % CCM pour les chapes anhydrites
Parquet cloué selon NF DTU 51.1 pour leur mise en œuvre	✓	Présence et maintien de la ventilation en sous face. Primaire et ragréage fibré obligatoire.
Planchers en bois ou en panneaux de bois (CTB-H / CTB-X) selon le NF DTU 51.3 pour leur mise en œuvre	✓	Présence et maintien de la ventilation en sous face. Primaire et ragréage fibré ou plancher de doublage, traitement des joints avec un ragréage flexible en pâte destiné à la préparation de surface des supports bois type TEC 900 DSP (HB Fuller). Ponçage pour obtenir une surface sans désaffleure (remplissage et ponçage).
OSB	✓	
Stratifié ou panneau de bois flottant	✗	Dépose
Anciennes dalles vinyles collées en plein	✓	Après vérification et réparation selon l'état du revêtement. Si plus de 10 % de la surface est en mauvais état, il convient de déposer puis de faire une nouvelle préparation de sol. Si moins de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : recoller les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un produit compatible (enduit de lissage, produit de réparation).
PVC compact / Linoleum / Caoutchouc compact collés en plein	✓	
Peintures ou résines [2 mm min.]	✓	
Dalles Vinyles Amiante (DVA)	✓	Se référer au Guide Technique GERFLOR de Recouvrements des sols amiantés.
Carrelages	✓	Si joint ≤ 4 mm de large et ≤ 1 mm de profondeur, sans désaffleure. L'application d'un enduit de lissage reste recommandée pour éviter l'apparition des spectres des joints. Au-delà de ces limites, l'application d'un enduit de lissage est nécessaire.
PVC isophonique (vinyle sur mousse), Linoleum sur mousse, Caoutchouc sur mousse collés en plein	✓	Utilisation du Taralay Impression HOP Compact. Après vérification et réparation selon l'état du revêtement. Si plus de 10 % de la surface est en mauvais état, il convient de déposer puis de faire une nouvelle préparation de sol. Si moins de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : recoller les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un produit compatible (enduit de lissage, produit de réparation).
Sous couche acoustique	✗	
Moquette & sols textile	✗	
PVC posé semi-libre	✗	Dépose de l'ancien revêtement
Tout revêtement non adhérent ou partiellement adhérent	✗	
Plancher réversible à eau basse température selon NF DTU 65.14	✓	Autorisé - Système éteint 48h avant travaux puis remise en activité progressive 48h après l'installation.
Plancher chauffant à eau chaude basse température selon NF DTU 65.14	✓	
Plancher rayonnant électrique selon Cahier CSTB n°3606	!	Autorisé avec un collage en plein (colle acrylique compatible support / envers selon les recommandations du fournisseur de colle).
Plancher technique	✗	

La reconnaissance et la préparation du support doit se faire conformément au DTU 53.12.

Pour toute information concernant le produit et son domaine d'emploi, voir la Fiche Technique : www.gerflor.fr

[513_{v3}] Taralay Impression HOP

CONDITIONS

SUPPORTS

ACCESSOIRES

MISE EN ŒUVRE

ACCESSOIRES DE POSE

Bande de maintien HOP - code 059E0001
Cordon de soudure 4mm - CR 40 - code 0585XXXX
Forme d'appui - code 4011 (20x20) ; 4012 (32x32) ; 4014 (38x38)

FINITIONS

Plinthes semi-rigides Vynaflex - code 0483 (60 mm de haut); 0477 (100 mm de haut)

SOLS BÂTIMENT

[513_{v3}] Taralay Impression HOP

CONDITIONS

SUPPORTS

ACCESSOIRES

MISE EN ŒUVRE

MISE EN PLACE ET PLACEMENT DU REVÊTEMENT

ACCLIMATATION :

- Balayer et aspirer soigneusement le support.
- Dérouler, mettre à plat les rouleaux dans la pièce où ils seront posés.
- Vérifier que le bord du rouleau est droit : aligner le bord du rouleau sur l'axe central de la pièce pour avoir une référence.
- Laisser 1 cm entre chaque lé pour permettre à la matière de s'acclimater à la salle dans sa longueur et dans sa largeur. Si la place est insuffisante, il est possible de superposer deux rouleaux.
- **Laisser reposer la matière déroulée pendant 24h.**

CONSEIL DE POSE :

- Dans la mesure du possible, les joints entre les lés doivent être placés en dehors des zones prévisibles de fort trafic.
- L'orientation des lés vers le mur de la fenêtre principale doit être privilégiée.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières.

PLACEMENT DU REVÊTEMENT :

- Repérer au sol (crayon papier ou cordex) l'axe de référence de la pose.
- Placer un premier rouleau le long de l'axe de référence et placer les autres rouleaux en bord à bord. Laisser un espace de 0,5 à 1 mm entre chaque lé.

MAINTIEN DU REVÊTEMENT

SOLUTION DE MAINTIEN :

Le revêtement sera maintenu au support avec la bande de maintien HOP (059E0001, 100 mm – 50 ml) appliquée sous ses joints pour permettre la soudure.

L'application d'un primaire est requise dans le cas d'un support poussiéreux ou à base de bois. L'application du primaire n'est nécessaire qu'aux endroits où seront placées les bandes de maintien.

L'application du primaire (si nécessaire) et la mise en place de la bande de maintien peuvent être réalisées avant le placement des lés. Dans ce cas, les joints de lés doivent être repérés sur le support avant leur placement. Le papier de protection ne sera retiré qu'après la période d'acclimatation lors de l'affichage des lés.

[513_{v3}] Taralay Impression HOP

CONDITIONS

SUPPORTS

ACCESSOIRES

MISE EN ŒUVRE

MISE EN PLACE :

- Replier les lés par moitié sans presser le pli pour ne pas marquer le produit. Si nécessaire, appliquer le primaire sur le support sous chaque joint et le laisser sécher.
- Appliquer la bande maintien sous les joints.
- Retirer le papier protecteur.
- Afficher le revêtement sur la bande de maintien.
- Maroufler les joints à la cale à liège.
- Réaliser les mêmes opérations sur l'autre moitié des lés.

SOUDURE

Les joints doivent être traités par soudure à chaud selon les règles et techniques habituelles :

- Chanfreiner
- Souder à chaud avec cordon CR40
- Araser en 2 temps

En cas de besoin, se référer au PMO [501] – TRAITEMENT DES JOINTS.

FINITIONS ET POINTS SINGULIERS

La pose devant **une baie vitrée** est réalisée de la même manière que le reste de la pièce.

Dans le cas d'une **personnalisation par découpe jet d'eau** sans soudure des découpes, le collage en plein de la surface est réalisable par simple encollage avec une colle en dispersion aqueuse. L'encollage est habituellement réalisé à la spatule A2 (selon spécification TKB). Les colles évoluant régulièrement, il convient avant toute chose de s'assurer que la colle employée est compatible avec l'envers du revêtement (mousse ou PVC) et le support. Les recommandations du fournisseur de la colle utilisée doivent être respectées.

Les seuils de portes peuvent être traités :

- Avec des barres de seuils recouvrant le revêtement,
- Par soudure à chaud avec le revêtement voisin si celui-ci est en PVC et a la même épaisseur; dans ce cas, il sera nécessaire de maintenir le revêtement au niveau de la soudure avec la bande de maintien.

L'arasement périphérique est à réaliser avec un jeu de 1 à 2 mm. Lorsque requis, le calfatage des rives peut être réalisé au mastic de finition MS Polymère ou Mastic PU. Les locaux classés E2 sur support à base de bois, chape anhydrite ou ancien linoléum compact sont à traiter comme des locaux E3 (remontée en plinthe).

La remontée en plinthe est réalisable selon les règles et techniques habituelles.

L'utilisation des formes d'appui habituelles Gerflor 20 mm, 32 mm et 38 mm est possible.

L'affichage du revêtement sur la remontée de plinthe et la forme d'appui doit être réalisé sur bande adhésive (colle sèche), colle contact à base aqueuse ou colle néoprène à base aqueuse.

L'application de bande de maintien HOP sur le sol en bord de forme d'appui n'est pas indispensable. Dans le cas de la réalisation d'angles sortants, le placement d'une bande de maintien HOP à 45° peut être une aide pour positionner plus facilement le produit.

En cas de besoin, se référer au PMO [502] – REMONTEE EN PLINTHE.